

Point d'étape de la mise en oeuvre du plan d'actions régional autisme 2014-2017

Objectif	Actions	Acteurs	Indicateur de réalisation	Degré de réalisation en juin 2016
Objectif 1: Mettre en place et faire vivre la gouvernance régionale du plan	Action 1 : Revoir et stabiliser la composition du CTRA	ARS et comité de suivi du plan	Composition du CTRA stabilisée par une décision du DGARS	😊
	Action 2 : Installer et animer le comité de suivi du plan	ARS	Comité de suivi du plan installé Nombre de réunions du comité de suivi	😊
	Action 3 : Définir et programmer la mise en place de groupes de travail	ARS et comité de suivi du plan	Nombre de groupes de travail mis en place et nombre de réunion de ces groupes	😐
Objectif 2 : Se doter d'un nouveau Centre Ressource Autisme	Action 4 : Lancer un appel à projet pour la création d'un nouveau CRA	ARS	Appel à projet diffusé sur le site de l'ARS	😊
	Action 5 : Installer un nouveau CRA	ARS	Arrêté d'autorisation du nouveau CRA	😊
Objectif 3: Mettre en application les recommandations de bonnes pratiques relatives à la place des personnes et de leurs familles et notamment la recommandation de l'ANESM de janvier 2010	Action 6 : Garantir au sein des projets d'établissements, des évaluations et des CPOM l'inscription de la place de la personne et de sa famille	Comité de suivi du plan et DT ARS	Nombre de cahier des charges (appel à candidature, appel à projet...) intégrant un volet place de la personne et de sa famille Nombre de CPOM intégrant un volet place de la personne et de sa famille	😐
	Action 7 : Systématiser l'accompagnement de l'annonce du diagnostic	ARS et CHGR	Elaboration d'une modélisation du dispositif d'annonce pour les équipes réalisant des diagnostics	😊
	Action 8 : S'assurer de la mise en place de formations pour les aidants afin de donner aux familles et aux aidants les outils pour mieux accompagner la personne	CRA, ARS et Comité de suivi du plan	Mise en place de la formation d'aide aux aidants prévue dans le cadre de l'appel à projet CNSA	😊

	Action 9 Développer des solutions de répit dans le panel d'offre	ARS et CG	Nombre de places de répit identifiées ou créées en cohérence avec le schéma cible	
Objectif 4 : Garantir la représentation des usagers et/ou de leurs familles dans les différentes instances	Action 10 : Prévoir une représentation des usagers et/ou de leurs familles au sein du CTRA dont la composition sera révisée et stabilisée	Associations d'usagers et de familles, ARS et Comité de suivi du plan	Composition du CTRA stabilisée par une décision du DGARS (cf. action 1)	
	Action 11 : Mettre en œuvre les dispositions réglementaires relatives à la participation des usagers et de leurs familles à la gouvernance du CRA	Associations d'usagers et de familles, ARS, CRA et CRSA	Mise en place de l'instance relative à la participation des usagers et de leurs familles à la gouvernance du CRA	
Objectif 5 : Développer le repérage précoce chez les enfants	Action 12 : Poursuivre la formation de l'ensemble des personnes pouvant être amenées à détecter chez les enfants des troubles	CRA en lien avec l'ARS	Nombre de sessions de formation réalisées par type de publics	
	Action 13 : Promouvoir en lien avec la PMI le repérage précoce des TED lors des examens obligatoires	ARS, CRA et services de PMI des 4 départements bretons	Formalisation d'un outil commun de repérage des troubles autistiques pour les personnels des PMI participant à la réalisation des examens obligatoires	
Objectif 6 : Identifier les équipes pluridisciplinaires de diagnostics simple et de suivi pour les enfants	Action 14: Réalisation d'une étude auprès des équipes de pédopsychiatrie de la région Bretagne	ARS	Elaboration du cahier des charges Lancement de l'appel d'offre Finalisation de l'étude	
	Action 15: Identifier par appel à candidature des CAMSP et des CMPP participant au réseau de diagnostic simple pour les enfants avec TED	ARS	Elaboration des deux cahiers des charges CAMSP et CMPP Lancement des appels à candidature Nombre de CAMSP et de CMPP identifié	
	Action 16: Identifier par un appel à candidature des équipes pluridisciplinaires de diagnostic simple	ARS et CRA	Elaboration du cahier des charges Lancement de l'appel à candidature Nombre d'équipes pluridisciplinaires	

	pour les enfants avec TED sur la base d'un cahier des charges		de diagnostic simple identifiées et nombre de convention signées avec les niveaux 1 et 3	
	Action 17 : Mettre à jour les compétences des équipes de diagnostic simple par le déploiement de formation de type ADI ADOS auprès des acteurs identifiés	ARS et CRA	Nombre de professionnels formés	
Objectif 7 : Organiser la réalisation des diagnostics complexes pour les enfants avec TED sur l'ensemble de la région Bretagne	Action 18 : Evaluer le fonctionnement actuel des équipes hospitalières associées financées et organiser leurs évolutions	CRA et équipes hospitalières associées en lien avec l'ARS	Rapport d'évaluation des équipes hospitalières associées	
	Action 19 : Organiser la couverture de l'ensemble de la région Bretagne et aboutir à un conventionnement entre les équipes de diagnostic complexe et le CRA	ARS, CRA et équipes hospitalières associées	Nombre de conventions signées entre les équipes hospitalières associées et le CRA	
Objectif 8 : Améliorer la prise en charge précoce des enfants avec TED	Action 20: Créer des pôles régionaux d'intervention très précoces	ARS	Installation des pôles d'intervention précoce Identification du CAMSP mettant en œuvre le 3 ^{ème} niveau du triptyque	
	Action 21: Créer des unités d'enseignement en maternelle	ARS et éducation Nationale	Nombre d'unités d'enseignements installées	
Objectif 9: Améliorer l'accès au diagnostic pour les adultes en référence aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS de juillet 2011	Action 22: Elaborer un appel à projet pour identifier des équipes de diagnostic s et d'évaluation pour les adultes avec autisme et TED sur la base d'un cahier des charges	ARS et pôle adulte du CRA	Elaboration du cahier des charges Appel à candidature Nombre d'équipes de diagnostic identifiées	
	Action 23:	ARS et CRA	Nombre de formations réalisées	

	Former les équipes identifiées aux outils de diagnostic et d'évaluation recommandés par l'HAS			
	Action 24 : Former tous les acteurs qui participent au diagnostic à la démarche diagnostique et d'évaluation du fonctionnement chez l'adulte recommandée par l'HAS	ARS et CRA	Nombre de formations réalisées	😞
	Actions 25: Mettre en œuvre le rattrapage diagnostique en Bretagne.	ARS et établissements de psychiatrie	Nombre de personnes pour lesquels leur projet a été revu	😞
Objectif 10: Impulser l'application des recommandations de la HAS et de l'ANESM	Action 26 : Développer la politique de formation des personnels des établissements médico-sociaux aux recommandations de l'HAS/ANESM	ARS, CRA, établissements médico-sociaux	Appel à candidature pour des formations Nombre de formations réalisées pour les personnels des établissements médico-sociaux dans le cadre de cet appel à candidature Nombre de formations réalisées sous l'égide du CRA	😞
	Action 27: Insérer un item relatif à l'accompagnement des TED dans les évaluations internes et externes	ARS et CG	Effectivité de l'insertion de l'item dans les évaluations	😞
	Action 28: Ne retenir dans les appels à projet que des structures qui respectent les recommandations de bonnes pratiques	ARS et CG	Pourcentage de structures retenues dans le cadre des appels à projets spécifiques autisme respectant les recommandations de bonnes pratiques	😊
	Action 29 Réinterroger l'existant, et requestionner l'accueil de personnes avec TED par certains établissements ou services identifiés comme ne respectant pas les recommandations	ARS (DT et siège)	Recensement des établissements ou services identifiés comme ne respectant pas les recommandations Nombre d'établissements ou services dont le projet ne respectait pas les recommandations et pour lesquels l'accueil de personnes avec TED a été requestionné	😞

Objectif 11 : Organiser la transformation de l'offre d'accompagnement	Action 30 : Organiser la gradation et la territorialisation de l'offre d'accompagnement pour les personnes avec TED en Bretagne	ARS et 4 CG	Schéma cible régional élaboré	😊
	Action 31 : Accompagner l'évolution de l'offre spécialisée et non spécialisée	ARS et 4 CG	Elaboration des cahiers des charges pour chaque type de structure spécialisées Identification des structures spécialisées Accompagnement financier des structures identifiées	😐
Objectif 12 : Organiser les parcours afin d'éviter les ruptures	Action 32 : Renforcer l'adéquation de l'offre proposée aux besoins de la personne : -Améliorer la concordance entre les diagnostics, l'évaluation fonctionnelle et les orientations prononcées par la MDPH -Promouvoir le partage d'information entre les MDPH et les ESMS sur la situation de chaque personne bénéficiant d'une orientation, dans le respect du secret professionnel	Constitution d'un groupe de travail adhoc	A définir au sein du groupe de travail	😐
	Action 33 : Eviter les ruptures de parcours	A décliner dans des groupes de travail à décider dans le cadre du comité de suivi et en lien avec les réflexions régionales en cours	A définir au sein des groupes de travail constitués	😐
Objectif 13 : Favoriser la scolarisation et l'éducation des enfants autistes	Action 34 : Sensibiliser les différents acteurs	ARS, éducation nationale, CRA	Cf indicateurs retenues dans le cadre de la convention ARS éducation nationale Nombres d'action de sensibilisation de s acteurs de l'éducation nationale mis en œuvre sous l'égide du CRA	😐
	Action 35 :Soutenir la scolarisation et le	ARS, éducation		😐

	développement de l'autonomie des enfants avec autisme	nationale, CRA		
Objectif 14: Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des adultes	Action 36 : Développer les partenariats pour faciliter l'accès aux dispositifs de droits commun dans les domaines de la formation professionnelle, de l'insertion et du maintien dans l'emploi	ARS, CRA, pôle emploi A décliner dans un groupe de travail à décider dans le cadre du comité de suivi	A définir au sein du groupe de travail constitué	😞
	Action 37 : Développer l'accompagnement en milieu ordinaire par le renforcement de l'offre de service de type SAMSAH	ARS et CG	Elaboration du cahier des charges pour la création de places de SAMSAH dédiées Nombre de places de SAMSAH dédiées créés en cohérence avec le schéma cible	😞
Objectif 15 : Donner un rôle structurant au CRA pour l'organisation des formations	Action 38 : Proposer en lien avec l'ARS une stratégie régionale de formation des acteurs	ARS et CRA	Document précisant la stratégie régionale de formation des acteurs	😞
	Action 39 : identifier et proposer en lien avec l'ARS, la mise en œuvre de conditions favorables au développement et à la mise en pratiques des acquis de la formation	CRA en lien avec ARS	A déterminer par les acteurs	😞
Objectif 16 : Promouvoir et renforcer la recherche clinique sur l'autisme	Actions à décliner en lien avec le CRA	ARS et CRA	A déterminer par les acteurs	